



# NAMUR 2009

## L'intégration de la dimension environnementale dans les activités des opérateurs des circuits de distribution : le cas de la filière vins bordelaise

**Adeline UGAGLIA, Bernard DEL'HOMME**

Université de Bordeaux, EGERIE, ENITAB

*a-ugaglia@enitab.fr, b-delhomme@enitab.fr*

La pression exercée sur l'environnement par l'utilisation de pesticides en viticulture est très forte en comparaison à d'autres cultures (20% en volume des pesticides consommés pour 3% des surfaces cultivées en France, Aubertot *et al.*, 2005). Les producteurs ne peuvent donc pas échapper à la demande sociétale croissante en termes de protection de l'environnement et de gestion des ressources naturelles. Dans le même temps, la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires est difficile à mettre en place de manière significative en viticulture et ce parce qu'il existe plusieurs freins (culture pérenne, absence de solutions génétiques et de méthodes alternatives susceptibles de permettre une réduction significative des attaques les plus dommageables, fort enjeu qualitatif pour la vinification, Bazoche *et al.*, 2008). Les viticulteurs sont donc de plus en plus sollicités pour adopter des innovations environnementales afin d'atténuer les répercussions négatives de leur activité.

La demande est un élément majeur de la prise en compte de l'environnement des entreprises dans leurs activités. Toutefois, même s'il est démontré que le consommateur est disposé, sous certaines conditions, à acheter et à payer des produits obtenus à partir de pratiques respectueuses de l'environnement, encore faut-il que le viticulteur le perçoive. Il faut pour cela que les différents circuits par lesquels sont commercialisés les vins aient la capacité à faire remonter jusqu'au niveau du viticulteur une partie de la valeur que le consommateur a accepté de payer. Dans le cadre d'un programme de recherche financé par l'Agence Nationale de la Recherche<sup>1</sup>, un travail pluridisciplinaire a eu pour objectif de déterminer quelles interventions, publiques ou privées, sont nécessaires pour réduire l'utilisation des traitements phytosanitaires en viticulture. La première partie du projet consiste à tester la validité technique et économique de processus de décision permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires par les producteurs. Une deuxième partie vise à étudier l'accueil que les autres opérateurs de la filière pourraient réserver à de telles pratiques (consommateurs, circuits de distribution). Elle est l'objet de cette communication. A partir d'une étude réalisée en 2008 sur le lien entre les prix de marché en viticulture et la dimension environnementale, puis d'une enquête réalisée auprès de la majorité des acteurs des circuits de distribution de la filière bordelaise, nous testons dans un premier temps la sensibilité globale du marché à la dimension environnementale. Ensuite, nous analysons la capacité de différenciation des principaux circuits ainsi que les différentes modalités de l'intégration de la dimension environnementale qu'utilisent les acteurs des circuits de distribution (cahiers des charges, certification, etc.). Les principaux enseignements tirés de l'étude montrent plutôt une faible prise en compte de l'environnement dans les comportements de ces acteurs, doublée d'une valorisation potentielle quasiment inexistante. En effet, la demande qui leur est transmise pour ce type de vin plafonne.

1 Les résultats présentés ici sont issus du programme de recherche pluridisciplinaire Agriculture et Développement Durable (ADD) Vin et environnement financé par l'Agence Nationale pour la Recherche (20052008) : « Quelles interventions publiques et privées pour la réduction de l'utilisation des pesticides en viticulture ? », coordinateur Louis-Georges Soler (UMR INRA ALISS).